



## Le groupement de jeunes créateurs de Vaulx-en-Velin : une alternative à l'emploi salarié. Parcours de Cédric Schreiber

L'aide à la création d'activité constitue un enjeu important pour la revitalisation et le développement économique des quartiers fragilisés, mais aussi pour favoriser la mise à l'emploi, notamment des jeunes. Alors qu'en Zone urbaine sensible (Zus), un jeune sur deux déclare vouloir créer sa propre entreprise<sup>1</sup>, les obstacles sont nombreux: manque d'information, formation inadaptée, démarches compliquées, difficultés financières... Le Groupement des jeunes créateurs (GJC) est destiné aux jeunes issus des territoires fragilisés qui ont la volonté de créer leur propre emploi à travers la création d'activité. Véritable plus-value du GJC de Vaulx-en-Velin, une formation diplômante Bac+1 est proposée, en partenariat avec l'Université Lyon II, pour permettre aux jeunes créateurs de consolider leurs connaissances théoriques et pratiques, et de lancer leur entreprise dans les meilleures conditions. Cédric Schreiber, jeune habitant de Vaulx-en-Velin de vingt-trois ans, a bénéficié de ce dispositif pour créer son entreprise de peinture. Il revient pour nous sur son parcours et son expérience, dans cette interview.

**APRÈS AVOIR** arrêté l'école très tôt, vers 13-14 ans, Cédric Schreiber a enchaîné les petits boulots divers. Entré dans les métiers de la peinture par hasard, il subit une première période de chômage suite à la délocalisation de son entreprise. Puis, après avoir été embauché par un sous-traitant de son premier employeur, il subit une seconde période de chômage suite à son licenciement. Cette situation difficile le conduit à retourner vivre chez ses parents, alors qu'il doit assumer en même temps son rôle de père. Ces changements le poussent à réfléchir à son statut de salarié, dans lequel il ne voit pas d'avenir pour lui. L'opportunité d'intégrer le Groupement de jeunes créateurs lui est alors proposé, lors d'un rendez-vous à la Mission locale.

### LE GROUPEMENT DE JEUNES CRÉATEURS : UN NOUVEAU DÉPART

Dispositif initié par la Délégation interministérielle à la ville, il existe actuellement dix-huit GJC en France. Celui de Vaulx-en-velin est porté par trois services techniques de la ville (service économique, service jeunesse, service développement local), et mis en œuvre par la pépinière d'entreprise Carco. Cofinancé par la ville et le Fond social européen (FSE), il bénéficie également de crédits politique de la ville et de fonds privés. Ce dispositif partenarial est constitué de **trois phases distinctes** : le repérage des jeunes, l'émer-

**gence du projet et sa consolidation.** Le repérage des jeunes potentiellement intéressés par la création d'activité se fait en collaboration étroite avec les partenaires et acteurs locaux de l'insertion, comme la Mission locale ou l'ANPE. En 2007, une cinquantaine de jeunes a été orientée vers le GJC par les différents partenaires. « *Au début j'ai cru que ce n'était pas pour moi, les études me faisaient peur, j'avais des difficultés à lire et écrire. Mais j'ai rencontré d'autres entrepreneurs qui ont eu le même parcours, je me suis reconnu dans leurs discours. Le GJC m'a boosté, c'est revalorisant d'obtenir son premier diplôme, c'est une reconnaissance* ».

La phase d'émergence correspond à la consolidation du projet d'entreprise pour le rendre viable : **le GJC permet aux jeunes de rencontrer des professionnels**, et leur donne des ouvertures dans le milieu des entreprises. Des associations, des chefs d'entreprises ou des représentants de l'Urssaf viennent témoigner, les jeunes sont aussi conduits à visiter le salon de l'entrepreneur. Le projet d'entreprise évolue, les créateurs sont accompagnés dans la construction d'un business plan, on leur apprend à relativiser pour être réaliste et rendre le projet fiable, calculé, étudié. « *Les personnes rencontrées tout au long du parcours renforcent la motivation* ». Une trentaine de jeunes a suivi cette seconde étape, mais seulement dix-sept ont poursuivi la formation.

La troisième phase du GJC est constituée d'une période de **quatre mois de cours théoriques à la Faculté**, avec différents intervenants professionnels. Ces cours permettent d'enseigner les bases aux futurs chefs d'entreprises, dans les domaines variés de la comptabilité, la gestion, le marketing, les études de marché, la banque, la concurrence, les relations clientèles...

« *Au début on n'y croit pas, on pense qu'on n'aura jamais le diplôme, mais petit à petit j'ai repris confiance dans mes capacités d'apprentissage. Le groupe était restreint à douze en classe, ça aide. Avoir l'objectif de créer son entreprise donne envie pour atteindre le diplôme, c'est du concret, c'est différent de l'école* ».

En parallèle, **les créateurs sont présentés à des concours**, comme celui du Salon de l'entrepreneur et Talents des cités, à la fois pour apprendre à présenter leur projet, et aussi pour leur permettre de découvrir des opportunités différentes. « *Au début je ne me voyais pas devant un jury, présenter mon projet d'entreprise de peinture avec mon langage, mais, une fois sur place, ça s'est passé tout seul. J'ai rencontré des gens connus, et c'est valorisant de voir que le jury a*

*confiance dans notre projet, ça prouve que l'idée est viable. Au fur et à mesure des jurys, on améliore la présentation, mais aussi le projet en lui-même, car on doit répondre à des questions auxquelles on n'avait pas pensé ».*

### CHANGER DE MENTALITÉ

L'une des principales difficultés rencontrées pendant la formation est financière, car les jeunes créateurs ne peuvent pas bénéficier du statut de chercheur d'emploi, donc des indemnités Assedic, et en même temps suivre une formation. *« J'ai eu des difficultés avec l'ANPE pour maintenir le chômage pendant la période de formation. Il y a des périodes difficiles, mais on s'est battu pour moi. »*

Autre difficulté récurrente, **le changement de posture** qu'implique le passage du statut de salarié à celui de patron, avec les responsabilités et l'évolution de mentalité que cela entraîne. *« La plus grosse difficulté à surmonter, ça a été moi-même. Je ne voulais accepter l'aide de personne, un peu par fierté; dans les quartiers, on pense qu'il faut avancer tout seul et faire confiance à personne. Pourtant on a tous besoin de s'entourer de personnes compétentes pour nous aider, je m'en suis rendu compte au fur et à mesure ».*

**Le regard des jeunes par rapport aux autres évolue** également: *« Pour un ouvrier, si ça se passe mal avec un client tant pis; pour le patron c'est différent. Je dois faire des concessions, prouver que mon entreprise est sérieuse. Maintenant j'essaie de convaincre, les preuves que je dois faire ne sont plus les mêmes, je suis responsable de mon entreprise et de mon travail ».*

La formation diplômante est validée lors d'un jury final, pendant lequel les candidats présentent leur plan d'affaire. Sept jeunes ont obtenu leur diplôme en 2007. Les jeunes créateurs d'entreprise peuvent ensuite intégrer la pépinière d'entreprise Carco, où l'accompagnement continue jusqu'à la stabilisation du projet. L'entreprise de Cédric est maintenant créée depuis trois mois, les débuts sont parfois chaotiques, mais les résultats vont au-delà de ses espérances, lui permettant de se projeter à plus long terme: *« Pour l'avenir, beaucoup de choses vont changer... Je vois l'entreprise grandir pendant une dizaine d'années, je me vois embaucher, j'aimerais devenir propriétaire de ma maison... Mais mon objectif de départ de ne compter que sur moi-même est toujours là ».*

Au total, depuis la création du GJC en 2003, une quarantaine de jeunes ont bénéficié de ce dispositif pour créer leur activité, que ce soit une entreprise ou une association. Les liens entre eux restent forts, et les

contacts perdurent: *« Je m'investis aussi dans un regroupement des jeunes créateurs qui émerge au niveau national pour construire un réseau d'entraide, avec un site internet, un forum commercial... Ce qu'on a fait pour moi je veux le faire pour les autres ».* ■

Aude TALLARON

1. Selon un sondage CIF/IFOP/Adie paru en mars 2006, une personne sur quatre et un jeune sur deux habitant en Zus a la volonté de créer sa propre entreprise.